



## Frais de notaire charges déductible

Par **Diouelli**, le **18/11/2018** à **15:11**

Bonjour,

Ayant acquis par héritage un immeuble générant des revenus foncier, puis-je déduire les frais de notaires engendré pour récupérer cet immeuble l'année prochaine dans mes charges déductibles?

Merci

Par **Visiteur**, le **18/11/2018** à **20:18**

BONJOUR

Vous confondez avec l'impôt sur la plus value en cas de vente (frais d'acquisition s'ajoutant au prix d'achat).

Pour le foncier, vous pouvez déduire les intérêts d' emprunt que vous auriez contracté pour l'acquisition, par exemple pour payer des droits de succession, du logement loué

Par **Diouelli**, le **18/11/2018** à **20:46**

Bonjour

Je n'ai pas contracté d'emprunt pour récupérer l'héritage , j'aurai peu être du, je ne savais pas à l'époque. Il y a pas mal de travaux à faire je vais sûrement faire un prêt pour rénover l'immeuble, je pourrai déduire les intérêts d'emprunt du prêt ?

Par **Diouelli**, le **18/11/2018** à **20:46**

Bonjour

Je n'ai pas contracté d'emprunt pour récupérer l'héritage , j'aurai peu être du, je ne savais pas à l'époque. Il y a pas mal de travaux à faire je vais sûrement faire un prêt pour rénover l'immeuble, je pourrai déduire les intérêts d'emprunt du prêt ?